

**Modification n° 1 datée du 20 août 2020 apportée au
prospectus simplifié daté du 26 juin 2020**

FONDS EN FIDUCIE

Fonds équilibrés

Fonds américain de revenu mensuel Franklin

Séries de parts

A, A (couverte), F, F (couverte), FT, FT (couverte), I, O, O (couverte), OT, OT (couverte), PA, PA (couverte), PF, PF (couverte), PFT, PT, PT (couverte), PT-\$US, T, T (couverte), T-\$US

Fonds d'actions canadiennes

Fonds canadien de dividendes Franklin Bissett

Séries de parts

A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PT, T

Fonds d'actions mondiales

Fonds de marchés développés EAFE Templeton

Fonds de croissance mondiale Franklin

Séries de parts

A, F, O, PA, PF

A, F, O, PA, PF, PT, T

Solutions multiactifs

Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotientiel

Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotientiel

Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotientiel

Portefeuille de croissance Franklin Quotientiel

Portefeuille d'actions diversifiées Franklin Quotientiel

Séries de parts

A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, PT-\$US, T, T-\$US, V

A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, T, V

A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, T, V

A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, T

A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, PT-\$US, T, T-\$US

FONDS DE CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ

Fonds du marché monétaire

Catégorie de société du marché monétaire Franklin Bissett

Séries d'actions

A, F, I, O, PA

Fonds équilibrés

Catégorie de société équilibrée canadienne Franklin Bissett

Catégorie de société de revenu de dividendes Franklin Bissett

Catégorie de société américaine de revenu mensuel Franklin

Catégorie couverte de société américaine de revenu mensuel Franklin

Séries d'actions

A, F, I, O, PA, PF, PT, T

A, F, I, O, PA, PF, PT, T

A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PT, PT-\$US, T, T-\$US

A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PT, T

Fonds d'actions canadiennes

Catégorie de société d'actions canadiennes Franklin Bissett

Séries d'actions

A, F, I, O, OT, PA, PF, PT, T

Fonds d'actions américaines

Catégorie de société américaine Franklin ActiveQuant
Catégorie de société d'opportunités américaines Franklin
Catégorie de société américaine de croissance des dividendes Franklin
Catégorie couverte de société américaine de croissance des dividendes Franklin

Séries d'actions

A, F, O, PA, PF
A, F, O, PA
A, F, I, O, PA, PF, PT, T
A, F, O, PA, PT, T

Fonds d'actions mondiales

Catégorie de société de croissance mondiale Franklin
Catégorie de société mondiale Découverte Franklin Mutual
Catégorie de société de marchés émergents Templeton
Catégorie de société mondiale de petites sociétés Templeton
Catégorie de société de croissance Templeton
Fonds de croissance Templeton, Ltée

Catégorie de société internationale d'actions Templeton

Séries d'actions

A, F, O, PA, PT, T
A, F, I, O, PA, PF, PT, PT-\$US, T, T-\$US
A, F, O, PA, PF
A, F, I, O, PA
A, F, I, O, PA, PF
A, A (couverte), F, I, O, PA, PA (couverte), PF
A, F, I, O, PA, PF, PT, T

Solutions multiactifs

Portefeuille de catégorie de société de revenu diversifié Franklin Quotientiel

Portefeuille de catégorie de société de revenu équilibré Franklin Quotientiel
Portefeuille de catégorie de société de croissance équilibrée Franklin Quotientiel
Portefeuille de catégorie de société de croissance Franklin Quotientiel
Portefeuille de catégorie de société d'actions diversifiées Franklin Quotientiel

Séries d'actions

A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, PT-\$US, T, T-\$US, V
A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PT, T, V
A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PT, T, V

A, F, FT, I, O, PA, PF, PT, T
A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PT, PT-\$ US, T, T-\$US

Tous les renvois à des pages se rapportent au prospectus simplifié daté du 26 juin 2020 (le « **prospectus** »). Tous les termes importants qui ne sont pas définis aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus.

1. FUSIONS PROPOSÉES ET DISSOLUTION DE CHACUN DES FONDS SUIVANTS (CHACUN, UN « FONDS EN DISSOLUTION » ET, COLLECTIVEMENT, LES « FONDS EN DISSOLUTION ») : CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE FRANKLIN ACTIVEQUANT, CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ÉQUILIBRÉE CANADIENNE FRANKLIN BISSETT, CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS CANADIENNES FRANKLIN BISSETT, CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE REVENU DE DIVIDENDES FRANKLIN BISSETT, CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DU MARCHÉ MONÉTAIRE FRANKLIN BISSETT, CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE MONDIALE FRANKLIN, CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MONDIALE DÉCOUVERTE FRANKLIN MUTUAL, PORTEFEUILLE DE CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉE FRANKLIN QUOTENTIEL, PORTEFEUILLE DE CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE REVENU ÉQUILIBRÉ FRANKLIN QUOTENTIEL, PORTEFEUILLE DE CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS DIVERSIFIÉES FRANKLIN QUOTENTIEL, PORTEFEUILLE DE CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE REVENU DIVERSIFIÉ FRANKLIN

QUOTENTIEL, PORTEFEUILLE DE CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE FRANKLIN QUOTENTIEL, CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE REVENU MENSUEL FRANKLIN, CATÉGORIE COUVERTE DE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE REVENU MENSUEL FRANKLIN, CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'OPPORTUNITÉS AMÉRICAINES FRANKLIN, CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE CROISSANCE DES DIVIDENDES FRANKLIN, CATÉGORIE COUVERTE DE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES FRANKLIN, CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE MARCHÉS ÉMERGENTS TEMPLETON, CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MONDIALE DE PETITES SOCIÉTÉS TEMPLETON, CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE TEMPLETON ET CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D' ACTIONS TEMPLETON (CHACUN, UN « FONDS DE CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ » ET, COLLECTIVEMENT, LES « FONDS DE CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ») ET FONDS DE CROISSANCE TEMPLETON, LTÉE.

Le prospectus est modifié par la présente afin de donner avis des fusions proposées (les « **fusions** ») de chacun des Fonds en dissolution avec les Fonds prorogés correspondants, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Fonds en dissolution	Fonds prorogé
Catégorie de société américaine Franklin ActiveQuant	Fonds américain Franklin ActiveQuant
Catégorie de société équilibrée canadienne Franklin Bissett	Fonds canadien équilibré Franklin Bissett
Catégorie de société d'actions canadiennes Franklin Bissett	Fonds d'actions canadiennes Franklin Bissett
Catégorie de société de revenu de dividendes Franklin Bissett	Fonds de revenu de dividendes Franklin Bissett
Catégorie de société du marché monétaire Franklin Bissett	Fonds du marché monétaire Franklin Bissett
Catégorie de société de croissance mondiale Franklin	Fonds de croissance mondiale Franklin
Catégorie de société mondiale Découverte Franklin Mutual	Fonds mondial découverte Franklin Mutual ou Fonds mondial découverte Franklin Mutual II*/**
Portefeuille de catégorie de société de croissance équilibrée Franklin Quotientiel	Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotientiel
Portefeuille de catégorie de société de revenu équilibré Franklin Quotientiel	Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotientiel
Portefeuille de catégorie de société d'actions diversifiées Franklin Quotientiel	Portefeuille d'actions diversifiées Franklin Quotientiel
Portefeuille de catégorie de société de revenu diversifié Franklin Quotientiel	Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotientiel ou Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotientiel II*/**
Portefeuille de catégorie de société de croissance Franklin Quotientiel	Portefeuille de croissance Franklin Quotientiel

Fonds en dissolution	Fonds prorogé
Catégorie de société américaine de revenu mensuel Franklin	Fonds américain de revenu mensuel Franklin ou Fonds américain de revenu mensuel Franklin II*/**
Catégorie couverte de société américaine de revenu mensuel Franklin	Fonds américain de revenu mensuel Franklin ou Fonds américain de revenu mensuel Franklin II*/**
Catégorie de société d'opportunités américaines Franklin	Fonds d'opportunités américaines Franklin
Catégorie de société américaine de croissance des dividendes Franklin	Fonds américain de croissance des dividendes Franklin
Catégorie couverte de société américaine de croissance des dividendes Franklin	Fonds américain de croissance des dividendes Franklin
Catégorie de société de marchés émergents Templeton	Fonds de marchés émergents Templeton
Catégorie de société mondiale de petites sociétés Templeton	Fonds mondial de petites sociétés Templeton ou Fonds mondial de petites sociétés Templeton II*/**
Catégorie de société de croissance Templeton	Fonds de croissance Templeton
Catégorie de société internationale d'actions Templeton	Fonds international d'actions Templeton II
Fonds de croissance Templeton, Ltée	Fonds de croissance Templeton

* *Nouveau Fonds en fiducie.*

** *Si la fusion a lieu, au lieu de recevoir des parts du Fonds prorogé existant, les investisseurs pourraient recevoir des parts d'un nouveau Fonds en fiducie qui a essentiellement les mêmes objectifs de placement que le Fonds prorogé existant et des frais de gestion et d'administration identiques au Fonds prorogé existant. Dans tous les cas, l'incidence d'une fusion donnée est la même sur le Fonds en dissolution et ses investisseurs. La fusion avec le nouveau Fonds en fiducie n'aura lieu que si le gestionnaire juge que la participation du Fonds prorogé existant à une fusion avec imposition différée est susceptible d'entraîner la suppression des pertes fiscales inutilisées au sein du Fonds prorogé existant, ce qui ne serait pas dans le meilleur intérêt des investisseurs du Fonds prorogé existant.*

Le gestionnaire a reçu l'approbation du Comité d'examen indépendant pour les fusions proposées. Le gestionnaire demandera l'approbation des investisseurs pour les fusions proposées lors d'assemblées des investisseurs qui se tiendront le 30 octobre 2020 ou vers cette date (les « **assemblées** »). Pour ce qui est des Fonds de catégorie de société, le gestionnaire demandera aussi l'approbation des tribunaux d'Alberta. Si les approbations requises sont obtenues, les fusions du Fonds de croissance Templeton, Ltée et des Fonds de catégorie de société entreront en vigueur après la fermeture des bureaux le 13 novembre 2020 et le 20 novembre 2020 ou vers ces dates, respectivement (la « **date d'entrée en vigueur** »).

Si la fusion du Fonds de croissance Templeton, Ltée n'est pas approuvée par les investisseurs, celui-ci sera fermé à tout nouveau placement le 13 novembre 2020 ou vers cette date. Si les fusions des Fonds de catégorie de société ne sont pas approuvées par les investisseurs, ceux-ci seront fermés à tout nouveau placement ou certains d'entre eux seront dissous le

13 novembre 2020 ou vers cette date. Les investisseurs trouveront de plus amples renseignements sur les fusions dans chacune des circulaires d'information relatives au Fonds de croissance Templeton, Ltée et aux Fonds de catégorie de société qui leur seront fournies le 30 septembre 2020 ou vers cette date.

Le gestionnaire peut choisir de fusionner la Catégorie de société mondiale Découverte Franklin Mutual, le Portefeuille de catégorie de société de revenu diversifié Franklin Quotientiel, la Catégorie de société américaine de revenu mensuel Franklin, la Catégorie couverte de société américaine de revenu mensuel Franklin et/ou la Catégorie de société mondiale de petites sociétés Templeton avec son Fonds prorogé correspondant existant ou avec un nouveau Fonds prorogé dont les objectifs de placement sont essentiellement semblables et dont les frais de gestion et d'administration sont identiques à ceux du Fonds de catégorie de société pertinent. Dans tous les cas, l'incidence des fusions est la même sur le Fonds de catégorie de société et ses porteurs de titres. Cependant, si la fusion avec le Fonds prorogé existant correspondant entraînerait une incidence négative sur la situation fiscale du fonds en question, le gestionnaire effectuera plutôt la fusion avec le nouveau Fonds prorogé.

Le gestionnaire souhaite procéder aux fusions dans le but d'harmoniser et de simplifier la gamme de produits afin que les investisseurs s'y retrouvent plus facilement. Les fusions permettront de réduire le nombre d'objectifs et de stratégies de placement redondants et de combiner de plus petits fonds.

Le gestionnaire assumera tous les frais et les charges associés aux fusions, y compris les coûts des assemblées, et ceux-ci ne seront pas imputés aux investisseurs des Fonds en dissolution ou des Fonds prorogés. Aucuns frais de courtage ou d'autre nature ne seront imputés aux investisseurs à l'émission des titres des Fonds prorogés ou à l'échange des titres des Fonds en dissolution contre des titres des Fonds prorogés.

À la suite des fusions, les investisseurs de chacun des Fonds en dissolution recevront des titres du Fonds prorogé correspondant de valeur égale et de même série. Par la suite, les Fonds en dissolution seront dissous. Les investisseurs d'un Fonds en dissolution pourront faire racheter leurs titres jusqu'à la fermeture des bureaux le jour ouvrable précédant immédiatement la date d'entrée en vigueur de la fusion de ce Fonds en dissolution.

Après les fusions, tous les programmes de placements réguliers (comme les plans de débits préautorisés) rattachés à un Fonds en dissolution, à l'exception des programmes de placements réguliers rattachés à la Catégorie de société internationale d'actions Templeton ou aux séries A et PA de la Catégorie de société de croissance Templeton, seront établis en fonction des mêmes séries dans le Fonds prorogé correspondant, à moins d'avis contraire donné au gestionnaire par les investisseurs. Tous les programmes de placements réguliers rattachés à la Catégorie de société internationale d'actions Templeton seront rétablis dans le Fonds international d'actions Templeton par suite de la fusion, puisque les parts du Fonds international d'actions Templeton II ne sont pas offertes aux fins d'achat. Tous les programmes de placements réguliers rattachés aux séries A et PA de la Catégorie de société de croissance Templeton prendront fin le jour ouvrable précédant immédiatement la date d'entrée en vigueur

de sa fusion, puisque les parts des séries AG et PAG du Fonds de croissance Templeton ne sont pas offertes aux fins d'achat. Si des investisseurs souhaitent rétablir ces programmes de placement dans les séries A et PA du Fonds de croissance Templeton, ils devront en aviser le gestionnaire.

Les investisseurs peuvent modifier ou annuler un programme de placements réguliers en tout temps, et les investisseurs d'un Fonds en dissolution qui souhaitent établir un ou plusieurs programmes de placements réguliers relativement à leurs placements dans le Fonds prorogé correspondant pourront le faire après la fusion de ce Fonds en dissolution.

2. FUSION DU FONDS DE MARCHÉS DÉVELOPPÉS EAFE TEMPLETON AVEC LE FONDS INTERNATIONAL D' ACTIONS TEMPLETON II

Le gestionnaire a obtenu l'approbation du Comité d'examen indépendant pour fusionner le Fonds de marchés développés EAFE Templeton avec le Fonds international d'actions Templeton II. La fusion aura lieu après la fermeture des bureaux le 20 novembre 2020 ou vers cette date.

Après cette fusion, tous les programmes de placements réguliers rattachés au Fonds de marchés développés EAFE Templeton seront établis en fonction des mêmes séries dans le Fonds international d'actions Templeton II, à moins d'avis contraire donné au gestionnaire par les investisseurs. Tous les programmes de placements réguliers rattachés au Fonds de marchés développés EAFE Templeton seront rétablis dans le Fonds international d'actions Templeton par suite de la fusion, puisque les parts du Fonds international d'actions Templeton II ne sont pas offertes aux fins d'achat. Les investisseurs peuvent modifier ou annuler leurs programmes systématiques en tout temps.

3. FERMETURE DES PLACEMENTS DANS LES FONDS EN DISSOLUTION ET DISSOLUTION DE CERTAINES SÉRIES

Le Fonds de marchés développés EAFE Templeton et chacun des Fonds de catégorie de société, à l'exception de la Catégorie de société de croissance Templeton et des séries A, F, FT, PT et T de la Catégorie couverte de société américaine de revenu mensuel Franklin et du Fonds de croissance Templeton, Ltée, seront fermés aux nouveaux placements après la fermeture des bureaux le 20 août 2020.

En outre, les séries OT, PT et T de la Catégorie de société d'actions canadiennes Franklin Bissett et la série I de la Catégorie couverte de société américaine de revenu mensuel Franklin, de la Catégorie de société américaine de croissance des dividendes Franklin et de la Catégorie de société internationale d'actions Templeton (les « **Fonds aux séries dissoutes** ») seront fermées à tous les placements à la fermeture des bureaux le 20 août 2020, et seront dissoutes après la fermeture des bureaux le 6 novembre 2020 ou vers cette date.

Les modifications de forme qui doivent être apportées au prospectus pour mettre en œuvre ces modifications sont décrites ci-après.

(a) **Première page**

La première page est modifiée par la suppression et le remplacement des Fonds suivants :

FONDS DE CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ

Fonds équilibrés

Catégorie couverte de société américaine de revenu mensuel Franklin

Séries d'actions

A, F, FT, I¹, O, OT, PA, PF, PT, T

Fonds d'actions

Catégorie de société d'actions canadiennes Franklin Bissett

Séries d'actions

A, F, I, O, OT¹, PA, PF, PT¹, T¹

Fonds d'actions américaines

Catégorie de société américaine de croissance des dividendes Franklin

Séries d'actions

A, F, I¹, O, PA, PF, PT, T

Fonds d'actions mondiales

Catégorie de société internationale d'actions Templeton

Séries d'actions

A, F, I¹, O, PA, PF, PT, T

¹ Dissolution des actions de séries I, OT, PT et T en vigueur après la fermeture des bureaux le 6 novembre 2020

(b) **Achats, substitutions et rachats**

Séries des Fonds

Les lignes des Fonds aux séries dissoutes du tableau 1 qui commence à la page 15 sont supprimées et remplacées par ce qui suit :

Tableau 1 : Séries offertes par les Fonds

Fonds	Séries offertes
Catégorie de société d'actions canadiennes Franklin Bissett	A, F, I, O, OT*, PA, PF, PT*, T*
Catégorie couverte de société américaine de revenu mensuel Franklin	A, F, FT, I*, O, OT, PA, PF, PT, T
Catégorie de société américaine de croissance des dividendes Franklin	A, F, I*, O, PA, PF, PT, T
Catégorie de société internationale d'actions Templeton	A, F, I*, O, PA, PF, PT, T

* Dissolution des actions de séries I, OT, PT et T en vigueur après la fermeture des bureaux le 6 novembre 2020

c) **Catégorie de société américaine Franklin ActiveQuant**

- La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 75, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, O, PA et PF ¹
-----------------------	---

- La note de bas de tableau suivante est ajoutée directement sous le tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif » à la page 75 :

¹ Fermées aux nouveaux placements, à l'exception de ce qui est décrit à la rubrique **PLACEMENTS AUTORISÉS DANS LES SÉRIES FERMÉES** à la page 60.

d) **Catégorie de société équilibrée canadienne Franklin Bissett**

La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 83, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, I, O, PA, PF, PT et T ¹
-----------------------	---

e) **Catégorie de société d'actions canadiennes Franklin Bissett**

- La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 98, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A ¹ , F ¹ , I ¹ , O ¹ , OT ² , PA ¹ , PF ¹ , PT ² et T ²
-----------------------	--

- La note de bas de tableau 2 est ajoutée directement sous la note de bas de tableau 1 à la page 98 :

² Séries fermées à tous les placements et elles seront dissoutes après la fermeture des bureaux, le 6 novembre 2020 ou vers cette date.

f) **Catégorie de société de revenu de dividendes Franklin Bissett**

La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 113, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, I, O, PA, PF, PT et T ¹
-----------------------	---

g) Catégorie de société du marché monétaire Franklin Bissett

La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 119, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, I, O et PA ¹
-----------------------	--

h) Catégorie de société de croissance mondiale Franklin

- La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 147, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, O, PA, PT et T ¹
-----------------------	--

- La note de bas de tableau suivante est ajoutée directement sous le tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif » à la page 147 :

¹ Fermées aux nouveaux placements, à l'exception de ce qui est décrit à la rubrique **PLACEMENTS AUTORISÉS DANS LES SÉRIES FERMÉES** à la page 60.

i) Catégorie de société mondiale Découverte Franklin Mutual

La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 162, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, I, O, PA, PF, PT, PT-\$US, T et T-\$US ¹
-----------------------	--

j) Portefeuille de catégorie de société de croissance équilibrée Franklin Quotientiel

La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 168, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PT, T et V ¹
-----------------------	--

k) Portefeuille de catégorie de société de revenu équilibré Franklin Quotientiel

La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 174, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PT, T et V ¹
-----------------------	--

l) Portefeuille de catégorie de société d'actions diversifiées Franklin Quotientiel

La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 180, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions de séries A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PT, PT-\$US, T et T-\$US ¹
-----------------------	---

m) Portefeuille de catégorie de société de revenu diversifié Franklin Quotientiel

La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 186, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, PT-\$US, T, T-\$US et V ¹
-----------------------	--

n) Portefeuille de catégorie de société de croissance Franklin Quotientiel

La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 192, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, FT, I, O, PA, PF, PT et T ¹
-----------------------	---

o) **Catégorie de société américaine de revenu mensuel Franklin**

La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 205, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions de séries A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PT, PT-\$US, T et T-\$US ¹
-----------------------	---

p) **Catégorie couverte de société américaine de revenu mensuel Franklin**

- La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 212, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, FT, I ² , O ¹ , OT ¹ , PA ¹ , PF ¹ , PT et T
-----------------------	--

- La note de bas de tableau 2 est ajoutée directement sous la note de bas de tableau 1 à la page 212 :

² Série fermée à tous les placements et sera dissoute après la fermeture des bureaux, le 6 novembre 2020 ou vers cette date.

q) **Catégorie de société d'opportunités américaines Franklin**

- La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 215, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, O et PA ¹
-----------------------	---

- La note de bas de tableau suivante est ajoutée directement sous le tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif » à la page 215 :

¹ Fermées aux nouveaux placements, à l'exception de ce qui est décrit à la rubrique **PLACEMENTS AUTORISÉS DANS LES SÉRIES FERMÉES** à la page 60.

r) **Catégorie de société américaine de croissance des dividendes Franklin**

- La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 220, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A ¹ , F ¹ , I ² , O ¹ , PA ¹ , PF ¹ , PT ¹ et T ¹
-----------------------	--

- La note de bas de tableau 2 est ajoutée directement sous la note de bas de tableau 1 à la page 220 :

² Séries fermées à tous les placements et seront dissoutes après la fermeture des bureaux, le 6 novembre 2020 ou vers cette date.

s) Catégorie couverte de société américaine de croissance des dividendes Franklin

- La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 227, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, O, PA, PT et T ¹
-----------------------	--

- La note de bas de tableau suivante est ajoutée directement sous le tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif » à la page 227 :

¹ Fermées aux nouveaux placements, à l'exception de ce qui est décrit à la rubrique **PLACEMENTS AUTORISÉS DANS LES SÉRIES FERMÉES** à la page 60.

t) Fonds de marchés développés EAFE Templeton

- La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 239, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, O, PA et PF ¹
-----------------------	---

- La note de bas de tableau suivante est ajoutée directement sous le tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif » à la page 239 :

¹ Fermées aux nouveaux placements, à l'exception de ce qui est décrit à la rubrique **PLACEMENTS AUTORISÉS DANS LES SÉRIES FERMÉES** à la page 60.

u) Catégorie de société de marchés émergents Templeton

- La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 242, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

- **Détails sur l'organisme de placement collectif**

Titres offerts	Actions des séries A, F, O, PA et PF ¹
-----------------------	---

- La note de bas de tableau suivante est ajoutée directement sous le tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif » à la page 242 :

¹ Fermées aux nouveaux placements, à l'exception de ce qui est décrit à la rubrique **PLACEMENTS AUTORISÉS DANS LES SÉRIES FERMÉES** à la page 60.

v) **Catégorie de société mondiale de petites sociétés Templeton**

La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 256, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, I, O et PA ¹
-----------------------	--

w) **Catégorie de société internationale d'actions Templeton**

- La ligne intitulée « Titres offerts » du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif », à la page 266, est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A ¹ , F ¹ , I ² , O ¹ , PA ¹ , PF ¹ , PT ¹ et T ¹
-----------------------	--

- La note de bas de tableau 2 est ajoutée directement sous la note de bas de tableau 1 à la page 266 :

² Série fermée à tous les placements et seront dissoutes après la fermeture des bureaux, le 6 novembre 2020 ou vers cette date.

4. **ADMISSIBILITÉ DE SÉRIES SUPPLÉMENTAIRES DE PARTS POUR LE FONDS AMÉRICAIN DE REVENU MENSUEL FRANKLIN, LE FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES FRANKLIN BISSETT, LE PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE FRANKLIN QUOTENTIEL, LE PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU FRANKLIN QUOTENTIEL, LE PORTEFEUILLE D' ACTIONS DIVERSIFIÉES FRANKLIN QUOTENTIEL, LE PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIÉ FRANKLIN QUOTENTIEL ET LE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE FRANKLIN QUOTENTIEL**

Le présent document vise le placement de parts de la série A (couverte), de la série F (couverte), de la série FT, de la série FT (couverte), de la série OT, de la série PT, de la série PT (couverte), de la série PT-\$US, de la série T, de la série T (couverte), de la série T-

\$US et de la série V, le cas échéant, du Fonds américain de revenu mensuel Franklin, du Fonds canadien de dividendes Franklin Bissett, du Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotientiel, du Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotientiel, du Portefeuille d'actions diversifiées Franklin Quotientiel, du Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotientiel et du Portefeuille de croissance Franklin Quotientiel (collectivement, les « **Fonds offrant de nouvelles séries** »). Les nouvelles séries seront offertes à compter du 1^{er} septembre 2020 et du 20 novembre 2020 ou vers ces dates, selon le cas.

Les changements de forme qui doivent être apportés au prospectus pour mettre en œuvre cette modification sont décrits ci-après :

(a) Première page

La première page est modifiée par la suppression des Fonds offrant de nouvelles séries et par leur remplacement par le texte suivant, qui comprend désormais les mentions de la série A (couverte), de la série F (couverte), de la série FT, de la série FT (couverte), de la série OT, de la série PT, de la série PT (couverte), de la série PT-\$US, de la série T, de la série T (couverte), de la série T-\$US et de la série V de chacun de ces fonds :

Fonds équilibrés

Fonds américain de revenu mensuel Franklin

Séries de parts

A, A (couverte)¹, F, F (couverte)¹, FT, FT (couverte)¹, I, O, O (couverte), OT, OT (couverte), PA, PA (couverte), PF, PF (couverte), PFT, PT, PT (couverte)¹, PT-\$US, T, T (couverte)¹, T-\$US

Fonds d'actions canadiennes

Fonds canadien de dividendes Franklin Bissett

Séries de parts

A, F, FT², I, O, OT², PA, PF, PT², T²

Solutions multiactifs

Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotientiel

Séries de parts

A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, PT-\$US¹, T, T-\$U¹, V¹

Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotientiel

A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, T, V¹

Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotientiel

A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, T, V¹

Portefeuille de croissance Franklin Quotientiel

A, F, FT¹, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, T

Portefeuille d'actions diversifiées Franklin Quotientiel

A, F, FT¹, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, PT-\$US, T, T-\$US

¹ Nouvelles séries (A (couverte), F (couverte), FT, FT (couverte), PT (couverte), PT-\$US, T (couverte), T-\$US, V) à compter du 20 novembre 2020

² Nouvelles séries (FT, OT, PT, T) à compter du 1^{er} septembre 2020

(b) **Achats, substitutions et rachats**

(i) **Séries des Fonds**

Le premier paragraphe à la sous-rubrique « Séries offertes par les Fonds » à la page 14 et les lignes des Fonds offrant de nouvelles séries du tableau 1 qui commence à la page 15 sont supprimés et remplacés par ce qui suit :

Les Fonds Franklin Templeton peuvent offrir jusqu'à 23 séries différentes, lesquelles sont décrites dans cette section. Le tableau 1 présente les séries offertes par chaque Fonds. Pour savoir quelles séries vous conviennent le mieux, veuillez lire la présente section.

Tableau 1 : Séries offertes par les Fonds

Fonds	Séries offertes
<i>Fonds canadien de dividendes Franklin Bissett</i>	<i>A, F, FT*, I, O, OT*, PA, PF, PT*, T*</i>
<i>Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotientiel</i>	<i>A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, T, V**</i>
<i>Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotientiel</i>	<i>A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, T, V**</i>
<i>Portefeuille d'actions diversifiées Franklin Quotientiel</i>	<i>A, F, FT**, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, PT-\$US, T, T-\$US</i>
<i>Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotientiel</i>	<i>A, F, FT, I, O, OT, PA, PF, PFT, PT, PT-\$US**, T, T-\$US**, V**</i>
<i>Portefeuille de croissance Franklin Quotientiel</i>	<i>FT**</i>
<i>Fonds américain de revenu mensuel Franklin</i>	<i>A, A (couverte)**, F, F (couverte)**, FT, FT (couverte)**, I, O, O (couverte), OT, OT (couverte), PA, PA (couverte), PF, PF (couverte), PFT, PT, PT (couverte)**, PT-\$US, T, T (couverte)**, T-\$US</i>

* Nouvelles séries (FT, OT, PT, T) à compter du 1^{er} septembre 2020

** Nouvelles séries (A (couverte), F (couverte), FT, FT (couverte), PT (couverte), PT-\$US, T (couverte), T-\$US, V) à compter du 20 novembre 2020

(ii) **Série à honoraires**

Le premier paragraphe à la sous-rubrique « Série à honoraires » à la page 18 est supprimé et remplacé par ce qui suit :

*Chacune des séries F, F (couverte), FT, FT (couverte), PF, PF (couverte) et PFT est une **série à honoraires**.*

(iii) **Série RDC**

Le tableau 2 « Série RDC » à la page 19 est modifié en ajoutant la ligne de la série FT (couverte) comme suit :

Tableau 2 : Série RDC

<i>Série RDC</i>	<i>Série sans RDC correspondante</i>
<i>FT (couverte)</i>	<i>F (couverte)</i>

(iv) **Série couverte**

Le tableau 3 « Série couverte » à la page 20 est modifié en ajoutant la ligne de la série FT (couverte) comme suit :

Tableau 3 : Série couverte

<i>Série couverte</i>	<i>Série non couverte correspondante</i>
<i>FT (couverte)</i>	<i>FT</i>

(v) **Série vendue au détail et série destinée aux clients fortunés**

Le premier paragraphe à la sous-rubrique « Série vendue au détail et série destinée aux clients fortunés » à la page 20 est supprimé et remplacé par ce qui suit :

*Chacune des séries A, A (couverte), F, F (couverte), FT, FT (couverte), T, T(couverte) et T-\$US est une **série vendue au détail**.*

(vi) **Substitutions opérées de notre propre initiative**

- **Substitutions de parts d'une série destinée aux clients fortunés à des parts d'une série vendue au détail**

Le tableau 7 : « Substitutions d'une série destinée aux clients fortunés à une série vendue au détail » à la page 24 est modifié en ajoutant la ligne de la série FT (couverte) comme suit :

Tableau 7 : Substitutions d'une série destinée aux clients fortunés à une série vendue au détail

Série que vous détenez	Seuil du montant de placement	Série destinée aux clients fortunés correspondante pour la substitution
<i>FT (couverte)</i>	100 000 \$	s.o.

- **Substitutions lorsque la valeur de votre placement est inférieure au montant du placement minimum**

Le tableau 8 : « Substitutions lorsque la valeur de votre placement ne correspond pas au montant du placement minimum » à la page 25 est modifié par l'ajout de la ligne de la série FT (couverte) comme suit :

Tableau 8 : Substitutions lorsque la valeur de votre placement ne correspond pas au montant du placement minimum

Série que vous détenez	Montant du placement minimum	Série qui peut vous être assignée dans le cadre de la substitution
<i>FT (couverte)</i>	5 000 \$ par Fonds	<i>F (couverte)</i>

- **Substitutions d'une série Rémunération sous forme de commissions à une série à honoraires**

Le tableau 9 : « Substitutions d'une série Rémunération sous forme de commissions à une série à honoraires » à la page 26 est modifié en ajoutant la ligne de la série FT (couverte) comme suit :

Tableau 9 : Substitutions d'une série Rémunération sous forme de commissions à une série à honoraires

Série à honoraires que vous détenez	Série Rémunération sous forme de commissions qui peut vous être assignée dans le cadre de la substitution
<i>FT (couverte)</i>	<i>T (couverte)</i>

(c) Fonds canadien de dividendes Franklin Bissett

Les lignes intitulées « Titres offerts » et « Dates de création », à la page 95 sont modifiées par l'ajout des séries suivantes :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Parts des séries FT, OT, PT et T
Dates de création	Date de création de la série
	FT 1 ^{er} septembre 2020
	OT 1 ^{er} septembre 2020
	PT 1 ^{er} septembre 2020
	T 1 ^{er} septembre 2020

(d) Portefeuille équilibré de croissance Franklin Quotientiel

Les lignes intitulées « Titres offerts » et « Dates de création », à la page 171 sont modifiées par l'ajout des séries suivantes :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Parts de série V
Dates de création	Date de création de la série
	V 20 novembre 2020

(e) Portefeuille équilibré de revenu Franklin Quotientiel

Les lignes intitulées « Titres offerts » et « Dates de création », à la page 177 sont modifiées par l'ajout des séries suivantes :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Parts de série V
Dates de création	Date de création de la série
	V 20 novembre 2020

(f) Portefeuille d'actions diversifiées Franklin Quotientiel

Les lignes intitulées « Titres offerts » et « Dates de création », à la page 183 sont modifiées par l'ajout des séries suivantes :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Parts de série FT
-----------------------	-------------------

Dates de création	Date de création de la série FT 20 novembre 2020
--------------------------	--

(g) Portefeuille de revenu diversifié Franklin Quotientiel

Les lignes intitulées « Titres offerts » et « Dates de création », à la page 189 sont modifiées par l'ajout des séries suivantes :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Parts des séries PT-\$US, T-\$US et V
Dates de création	Date de création de la série PT-\$US 20 novembre 2020 T-\$US 20 novembre 2020 V 20 novembre 2020

(h) Portefeuille de croissance Franklin Quotientiel

Les lignes intitulées « Titres offerts » et « Dates de création », à la page 195 sont modifiées par l'ajout des séries suivantes :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Parts de série FT
Dates de création	Date de création de la série FT 20 novembre 2020

(i) Fonds américain de revenu mensuel Franklin

Les lignes intitulées « Titres offerts » et « Dates de création », à la page 208 sont modifiées par l'ajout des séries suivantes :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Parts des séries A (couverte), F (couverte), FT (couverte), PT (couverte) et T (couverte)
Dates de création	Date de création de la série A (couverte) 20 novembre 2020 F (couverte) 20 novembre 2020 FT (couverte) 20 novembre 2020 PT (couverte) 20 novembre 2020 T (couverte) 20 novembre 2020

5. FONDS DE CROISSANCE MONDIALE FRANKLIN ET CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE MONDIALE FRANKLIN

(a) Changements apportés aux frais du Fonds de croissance mondiale Franklin et de la Catégorie de société de croissance mondiale Franklin

Le présent document présente certaines réductions de frais pour les séries A, F et T (le cas échéant) du Fonds de croissance mondiale Franklin et de la Catégorie de société de croissance mondiale Franklin (collectivement, les « **Fonds** »). Les réductions de frais entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2020 ou vers cette date.

(b) Fermeture aux placements et suppression de la caractéristique de substitution automatique pour les séries PA, PF et PT, le cas échéant, des Fonds

Après la fermeture des bureaux le 30 septembre 2020, les séries PA et PT de la Catégorie de société de croissance mondiale Franklin seront fermées à tous les placements.

Après la fermeture des bureaux le 30 septembre 2020, les séries PA, PF et PT du Fonds de croissance mondiale Franklin seront fermées aux nouveaux placements. Après la fermeture des bureaux le 3 décembre 2020, les séries PA, PF et PT du Fonds de croissance mondiale Franklin seront fermées à tous les placements.

Après la fermeture des bureaux le 30 septembre 2020, la caractéristique de substitution automatique de la série A à la série PA, de la série F à la série PF et de la série T à la série PT (le cas échéant) des Fonds ne sera plus offerte.

Après la fermeture des bureaux le 4 décembre 2020, les séries PA, PF et PT du Fonds de croissance mondiale Franklin ne seront plus offertes au public.

Les modifications de forme qui doivent être apportées au prospectus pour mettre en œuvre ces modifications sont décrites ci-après.

(a) Première page

La première page est modifiée par la suppression du Fonds de croissance mondiale et par son remplacement par le texte suivant :

FONDS EN FIDUCIE

Fonds d'actions mondiales

Fonds de croissance mondiale Franklin

Séries de parts

A, F, O, PA, PF*, PT*, T*

* *Après la fermeture des bureaux le 4 décembre 2020, les séries PA, PF et PT ne seront plus offertes au public*

(b) Achats, substitutions et rachats

(i) Séries des Fonds

- La ligne Fonds de croissance mondiale Franklin dans le tableau 1 qui commence à la page 15 est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Tableau 1 : Séries offertes par les Fonds

Fonds	Séries offertes
<i>Fonds de croissance mondiale Franklin</i>	<i>A, F, O, PA*, PF*, PT*, T</i>

- La note de bas de tableau qui suit est ajoutée sous le tableau 1, à la page 17 :

** Après la fermeture des bureaux le 4 décembre 2020, ces séries ne seront plus offertes au public.*

c) Frais

Frais payables par les Fonds

i) Frais de gestion et d'administration

Les frais de gestion et d'administration actuels et nouveaux pour les séries A, T et F (en vigueur le 1^{er} octobre 2020 ou vers cette date) des Fonds sont présentés ci-après :

Fonds	Série	Frais actuels		Nouveaux frais	
		Frais de gestion	Frais d'administration	Frais de gestion	Frais d'administration
Catégorie de société de croissance mondiale Franklin Fonds de croissance mondiale Franklin	Série Rémunération sous forme de commissions	2,00	0,22	1,80	0,15
	Série à honoraires	1,00	0,22	0,80	0,15

(ii) Frais de gestion

Les lignes Catégorie de société de croissance mondiale Franklin et Fonds de croissance mondiale Franklin du tableau 10 qui commence à la page 36 sont supprimées et remplacées par ce qui suit :

Tableau 10 : Taux des frais de gestion (%)

Fonds	Série Rémunération sous forme de commissions			Série à honoraires	
	Série vendue au détail	Séries I et V	Autre série destinée aux clients fortunés	Série vendue au détail	Série destinée aux clients fortunés
Catégorie de société de croissance mondiale Franklin Fonds de croissance mondiale Franklin	1,80	—	1,80	0,80	0,80

(iii) Frais d'exploitation

Les lignes Catégorie de société de croissance mondiale Franklin et Fonds de croissance mondiale Franklin du tableau 12 qui commence à la page 40 sont supprimées et remplacées par ce qui suit :

Tableau 12 : Taux des frais d'administration (%)

Fonds	Série Rémunération sous forme de commissions			Série à honoraires	
	Série vendue au détail	Séries I et V	Autre série destinée aux clients fortunés	Série vendue au détail	Série destinée aux clients fortunés
Catégorie de société de croissance mondiale Franklin Fonds de croissance mondiale Franklin	0,15	—	0,15	0,15	0,15

d) **Catégorie de société de croissance mondiale Franklin**

- Les lignes intitulées « Titres offerts » et « Dates de création », à la page 147 sont supprimées et remplacées par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Actions des séries A, F, O, PA ² , PT ² et T ¹
-----------------------	---

- La note de bas de tableau suivante est ajoutée directement sous la note 1 au dessous du tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif » à la page 147 :

² Fermées à tous les placements à compter du 30 septembre 2020, après la fermeture des bureaux.

e) **Fonds de croissance mondiale Franklin**

- Les lignes intitulées « Titres offerts » et « Dates de création », à la page 150 sont supprimées et remplacées par ce qui suit :

Détails sur l'organisme de placement collectif

Titres offerts	Parts des séries A, F, O, PA ^{1,2,3} , PF ^{1,2,3} , PT ^{1,2,3} et T
-----------------------	--

- Les notes de bas de tableau suivantes sont ajoutées directement sous le tableau « Détails sur l'organisme de placement collectif » à la page 150 :

¹ Fermées aux nouveaux placements après la fermeture des bureaux le 30 septembre 2020, à l'exception de ce qui est décrit à la rubrique **PLACEMENTS AUTORISÉS DANS LES SÉRIES FERMÉES** à la page 60.

² Fermées à tous les placements après la fermeture des bureaux le 3 décembre 2020.

³ Après la fermeture des bureaux le 4 décembre 2020, ces séries ne seront plus offertes au public.

QUELS SONT VOS DROITS?

La législation en matière de valeurs mobilières de certaines provinces vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat d'achat de titres d'organismes de placement collectif, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié ou du profil du Fonds, ou un droit d'annulation par rapport à toute souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre d'achat.

La législation en matière de valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet de demander la nullité d'un contrat d'achat de titres d'un organisme de placement collectif et un remboursement, ou des dommages-intérêts par suite d'opérations de placement effectuées avec un prospectus simplifié, une notice annuelle, un profil de Fonds ou des états financiers contenant

des informations fausses ou trompeuses sur l'organisme de placement collectif. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation en matière de valeurs mobilières de la province ou du territoire pertinent et on consultera éventuellement un conseiller juridique.